



ÉCOLE HOTELIÈRE
LAUSANNE

— Since 1893 —

A MEMBER OF EHL GROUP

Recommandations pour les contributeurs du blog de l'EHL

POURQUOI NE PAS PARTAGER VOTRE HISTOIRE AVEC NOUS ?

Il existe une grande diversité de contributeurs du Blog EHL, des étudiants jusqu'aux grands décideurs du secteur. Vous pouvez contribuer à notre mission de façonner les métiers de l'accueil et à former les leaders de demain. Le Blog de l'EHL est fier de fournir du contenu pertinent, de grande qualité et utile à sa communauté. Pour maintenir ce niveau, nous vous demandons de respecter les recommandations suivantes.

Est-ce que je dois vous présenter mon idée ?

Nous n'avons pas besoin d'une présentation formelle, mais nous aimons être impliqués dans le processus créatif. Nous vous ferons volontiers des suggestions et vous aiderons à structurer votre contenu pour qu'il s'adapte à notre public tout en mettant en avant votre expertise. Ce n'est pas parce que nous aimons vos idées que nous publierons votre article. Nous devons voir l'article final avant de pouvoir le mettre sur notre blog.

Sur quels sujets est-ce que je peux écrire ?

Le contenu du Blog de l'EHL vise à aider nos lecteurs à comprendre les secteurs de l'accueil et des services au sens large. Les sujets que nous l'habitude de traiter comprennent notamment : Tendances du secteur, Événements, Éducation, Parcours d'anciens élèves, Vie étudiante, Social, Business, Gastronomie, Art de Vivre, Carrières, Recherche, Études, Innovation, Récompenses, Alimentation et Boissons, Voyages, Stages, Luxe, Entrepreneuriat, Culture, etc.

Assurez-vous de fournir un contenu perspicace, informatif, lié au secteur et personnel si vous le souhaitez. Veuillez choisir un seul sujet à développer ou apporter la réponse à une seule question (une multitude de sujets est susceptible de générer de la confusion et les sujets ne pourront pas être développés entièrement). Il est toujours bon de traiter un sujet qui a fait l'actualité récemment.

Nous vous conseillons de lire notre blog avant de soumettre votre article afin de comprendre notre style et de savoir ce dont nous avons parlé récemment. Nous vous demandons d'éviter des sujets tels que la religion, la concurrence et la politique.

Quelle doit être la longueur de mon article ?

Essayez d'être bref ou relativement bref !

Nous acceptons les articles d'au moins 300 mots et d'un maximum de 1 600 mots.

Est-ce que je peux proposer un titre ?

Oui ! Veuillez proposer un titre qui soit une description du sujet.

Nous acceptons les titres d'un maximum de dix mots.

Nous nous réservons le droit de le modifier pour le référencement, le style ou simplement pour le rendre plus accrocheur ou plus compatible avec les médias sociaux.

Est-ce que je dois écrire une description ?

Oui ! Veuillez proposer une description qui servira de résumé et donnera envie de lire l'article complet. Cette description pourrait par exemple figurer sur les médias sociaux.

Nous acceptons les descriptions d'un maximum de 30 mots.

Nous nous réservons le droit de le modifier pour le référencement, le style ou simplement pour le rendre plus accrocheur.

Comment dois-je formater mon article ?

Les articles DOIVENT être écrits en format web (bien organisés, paragraphes courts, listes et puces). Les lecteurs d'un blog ne restent pas concentrés très longtemps en général, essayez donc d'en venir aux idées principales dès le début (dans le premier paragraphe).

Veuillez structurer votre article en thèmes secondaires comportant chacun un titre.

Veuillez ajouter quelques chiffres : les statistiques basées sur la recherche servant à appuyer nos idées, les rapports, etc. Essayez de donner une dimension internationale. Au moins un par article.

Quel style ou ton dois-je adopter ?

Les articles et les titres du blog de l'EHL sont imprégnés de passion, d'esprit, de personnalité et ils savent se faire entendre. Les articles doivent être écrits en adoptant un ton de conversation. Nous vous suggérons de limiter l'usage de la première personne.

Nous voulons nous montrer utiles, communiquer notre passion pour ce que nous faisons, montrer que nous sommes bien informés mais sans toutefois être arrogants.

Le ton de l'article doit être positif et informatif.

Est-ce que je peux promouvoir un produit ou une entreprise dans mon article ?

Les articles ne peuvent être ni promotionnels ni publicitaires.

Nous ne publions pas d'informations sur des entreprises en particulier, ni des communiqués de presse ou du contenu similaire à un communiqué de presse.

Vous pouvez bien sûr mentionner des entreprises en incluant des liens, mais veuillez à toujours le faire dans un contexte pertinent et en donnant toujours un point de comparaison.

Est-ce que je dois ajouter des photos ou des vidéos ?

Oui, vous pouvez mais ce n'est pas obligatoire !

Veuillez ne pas en envoyer plus de trois par article. Ils doivent être en rapport avec le contenu. Veuillez-vous assurer de détenir les droits d'utilisation ou envoyez-nous le lien vers le site d'hébergement de la vidéo. (YouTube par exemple)

Nous ne promettons pas de les utiliser, mais nous allons certainement les prendre en considération.

Acceptez-vous les propositions d'infographies ?

Oui ! Le thème de l'infographie doit cependant être en rapport avec les thèmes de notre site principal. Les infographies qui ne sont pas pertinentes seront refusées.

L'infographie doit comprendre au moins 100 mots de texte original. Ce texte en lui-même doit être un article à part entière et fournir des informations utiles. Si une infographie contient du texte qui manque de substance, elle sera rejetée, quelle que soit la qualité de l'image. Les articles d'infographie doivent inclure un lien vers la page de l'image d'origine, et non vers la page d'accueil d'une entreprise.

L'infographie elle-même ne doit pas comporter de lien. Par contre, le lien vers la page d'origine doit apparaître en-dessous de l'infographie.

L'image elle-même doit être de haute qualité et contenir une multitude d'informations utiles et pertinentes.

Est-ce que je peux utiliser des liens dans mon article ?

Oui, les liens sont obligatoires.

Utilisez des mots-clés que les gens recherchent comme ancre / hyperlien !

Tous les liens doivent s'insérer de manière naturelle dans la phrase / l'article et ajouter de la valeur au contenu. Veuillez éviter des liens génériques du style « cliquez ici » ou « en savoir plus. » Vous pouvez créer un lien vers des publications pertinentes sur votre site ou vers tout autre site d'actualité ou blog. Nous vous encourageons également à créer des liens vers d'autres articles de l'EHL. Veuillez ne pas créer plus d'un seul lien vers un domaine donné.

Quels types de liens sont acceptés ?

- Articles et publications de blog pertinents
- Recherche ou données
- Des ressources qui apporteront une vraie plus-value au lecteur et qui sont cohérentes dans le contexte de l'article

Quels types de liens ne sont pas acceptés ?

- Liens affiliés
- Des liens vers sa propre entreprise (page d'accueil, À propos, Contact, Prix, Produits)
- Pages produit / service / prix
- Pages de catégories / mots-clés
- Liens de profils sociaux d'entreprises - veuillez plutôt ajouter ces liens à votre propre profil.

Pas de link building (tissage de liens). Si nous pensons que vous contribuez au blog dans le seul but de créer des liens pour vous-même ou pour d'autres, nous vous demanderons de supprimer ces liens ou nous ne publierons simplement pas l'article.

Qu'en est-il des « Calls to Action » ?

Nous acceptons les CTAs pertinents dans votre article. Ils doivent fournir des informations supplémentaires sur le sujet. Ils doivent être sous forme de texte (1-2 phrases maximum).

Quels types d'appels à l'action CTAs sont acceptés ?

- Un téléchargement pour des ressources de contenu (guide, rapport, livre blanc, livre numérique, etc.)
- Une inscription à un événement (webinaire ou événement en direct)

Quels types d'appels à l'action CTAs ne sont pas acceptés ?

- Un appel à visiter le site web d'une entreprise qui n'est pas en rapport avec l'article
- Un appel à suivre l'entreprise sur les médias sociaux, y compris l'insertion de liens vers des profils sociaux
- Un appel à s'abonner à des newsletters par e-mail et d'autres abonnements connexes
- Un appel à contacter une entreprise, y compris toutes les formes d'informations de contact

Est-ce que je peux inclure des citations ?

Oui ! Si elles vous aident à illustrer vos idées.

Nous vous suggérons d'en inclure au moins une par article.

Les citations doivent avoir un objectif clair dans l'article.

Elles peuvent être extraites d'autres articles trouvés sur Internet si elles sont correctement référencées.

Quel est le public du Blog de l'EHL ?

Le contenu doit être pertinent pour notre public de jeunes professionnels ambitieux. Nos publics comprennent, mais sans s'y limiter : Les futurs étudiants, les étudiants, les parents, les professionnels du secteur, des leaders ou des personnes d'influence, d'anciens étudiants, des conseillers pédagogiques, etc.

Quelle est votre politique concernant le plagiat ?

Vous êtes responsable de l'originalité et de l'exactitude des articles que vous présentez. Si vous êtes reconnu coupable de plagiat, vous serez exclu de la communauté. Qu'est-ce qui est considéré comme du plagiat ? (cette liste n'est pas exhaustive)

- Copier le travail d'autrui mot à mot et le faire passer pour le vôtre.
- Copier le travail d'autrui en changeant quelques mots ou expressions.
- Copier une partie du travail d'autrui, que ce soit en changeant des mots ou non.
- « Détourner » le travail d'autrui.
- Utiliser l'idée d'une autre personne comme étant la vôtre, y compris la progression, le rythme et les principaux points d'un article, les exemples, les images, etc. sans indiquer la source

Si l'article a déjà été publié ailleurs, veuillez inclure un lien à la fin de votre article qui renvoie à l'original.

Est-ce que mon nom va figurer au bas de l'article ?

En tant que contributeur, vous serez identifié comme blogueur invité de l'EHL. Vous pouvez mettre votre nom au bas de l'article si vous le souhaitez. Nous incluons également une biographie d'une ligne et un lien vers votre site web, profil LinkedIn ou autre. Nous ne publierons pas d'image de chaque auteur. Si plusieurs auteurs ont écrit l'article, nous les mentionnerons tous.

Comment est-ce que je dois soumettre mon article ?

Toutes les propositions doivent être envoyées via notre formulaire de contact. Nous vous demandons d'envoyer votre article prêt à publier et compatible avec notre contenu existant lorsque vous le soumettez pour un examen final. Même si nous examinons chaque article et que nous ajustons la mise en forme selon les besoins, les articles nécessitant des modifications trop importantes peuvent être refusés. Veuillez tout vérifier soigneusement avant de soumettre l'article. Les articles ne peuvent être retirés ou modifiés une fois qu'ils sont en ligne ! Veuillez noter que lorsque vous soumettez un article, vous n'avez pas la garantie qu'il sera publié.

Est-ce que je peux soumettre plus d'un article ?

Oui ! Nous préférons toutefois que l'accent soit mis sur la qualité plutôt que sur la quantité, et que vous nous envoyiez des articles sur les sujets qui vous intéressent le plus. Veuillez ne soumettre qu'un article ou idée d'article à la fois.

Est-ce que vous allez modifier mon article ?

Oui ! Nous nous réservons le droit de modifier les articles au niveau du contenu, de la clarté, de la longueur et en fonction du public. Si votre article nécessite beaucoup de modifications, nous pouvons vous le renvoyer pour que vous puissiez le retravailler et le présenter à nouveau. Veuillez noter que lorsque les articles doivent être modifiés pour être en accord avec nos recommandations, la publication de ces articles prendra plus de temps. Toutes les publications et modifications des articles sont effectuées à la discrétion de l'équipe éditoriale de l'EHL. Toutefois, si nous avons assez de temps, nous nous assurons que vous validiez toujours votre contenu avant de le mettre en ligne.

Combien de temps cela prend-il avant que je ne reçoive une réponse de votre part ?

Nous recevons une grande quantité de propositions et nous les traitons dans l'ordre où elles ont été reçues. Une fois que vous nous envoyez vos articles, cela nous prend habituellement deux à trois semaines pour les ajuster.

Si vous ne recevez pas de réponse de notre part après deux semaines, n'hésitez pas à nous contacter à nouveau pour vous assurer que votre article n'a pas été oublié.

Une fois que nous avons ajusté votre travail, cela peut prendre encore deux à quatre semaines avant qu'il ne soit mis en ligne sur le site. En d'autres termes, si vous souhaitez que votre message soit publié à une certaine date, veuillez nous en informer.

Qu'est-ce que je peux faire une fois que mon article est en ligne ?

N'hésitez pas à partager le lien !

Tweetez, partagez sur LinkedIn, Facebook ou tout autre réseau que vous fréquentez.

Si vous voulez nous mentionner, voici les liens :

<https://twitter.com/EHLnews>

<https://www.facebook.com/ecolehotelieredelausanne/>

<https://www.instagram.com/ecolehotelieredelausanne/>

<https://www.linkedin.com/school/15109021/>

En plus d'être publié sur notre blog, nous ajoutons souvent les articles dans nos newsletters, sur les médias sociaux, etc.

Est-ce que je peux reproduire l'article sur mon propre blog ?

L'EHL détient les droits sur tous les contenus une fois qu'ils ont été publiés.

Nous vous encourageons cependant à résumer l'article sur votre propre blog ou sur votre réseau social ou à partager un lien.

Veuillez-vous assurer de mentionner les éléments suivants : Cet article a été publié pour la première fois sur blog.ehl.edu le « date ».

Que se passe-t-il si, une fois l'article publié, je décide que je ne veux pas qu'il soit en ligne ?

Une fois qu'il est publié, il est publié. Il n'y a pas de retour en arrière possible.

Prenez donc le temps de bien vous demander si vous souhaitez voir cet article associé à votre nom dans le domaine public.

Qu'est-ce que je peux faire si j'ai d'autres questions ?

N'hésitez surtout pas à nous les poser !

Notre adresse e-mail est : blog@ehl.ch

Avertissement : Ces recommandations peuvent être changées à tout moment. Il est de votre responsabilité de vous tenir au courant de ces changements et de les respecter.

Qu'est-ce que je dois savoir à propos de l'EHL ?

EHL : École Hôtelière de Lausanne.

Ambassadrice de la tradition hôtelière suisse, l'École hôtelière de Lausanne (EHL) est, depuis 1893, pionnière dans la formation aux métiers de l'accueil. Elle a su créer et inspirer une communauté professionnelle unique de 25 000 dirigeants de l'industrie unis par les valeurs et l'héritage de l'EHL. L'EHL est une Haute École qui propose des solutions d'enseignement à des étudiants enthousiastes, talentueux et ambitieux de 114 pays différents.

Avec des programmes Bachelor, Master et des diplômes, l'EHL offre à ses étudiants une palette d'opportunités éducatives sur site et en ligne, à toutes les étapes importantes de leur voyage professionnel. L'EHL est l'institution de référence en matière de gestion hôtelière au niveau mondial, avec le plus haut taux d'emploi de l'industrie. L'EHL est une entité de EHL Holding SA, un groupe dédié à l'enseignement dans les métiers de l'accueil.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

Notre site web : <http://www.ehl.edu/>

Notre Blog : <http://blog.ehl.edu/>